



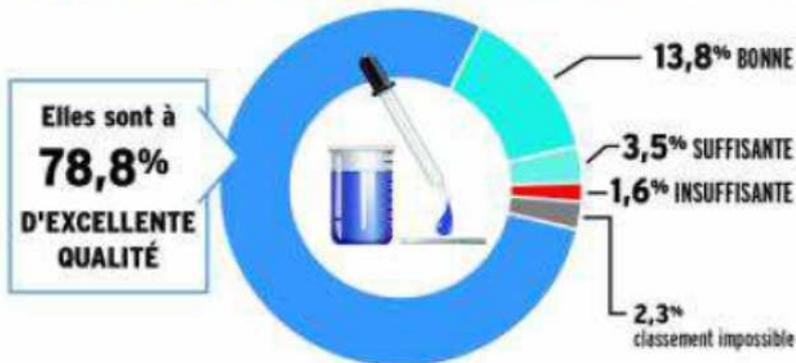
## **REVUE DE PRESSE**

**Jeudi 25 juillet 2019**



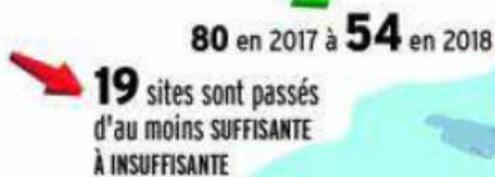
## Qualité des eaux de baignade : où se classe la France

### La qualité des eaux de baignade en France :



### L'évolution ?

Baisse du nombre de sites en eau de baignade de qualité INSUFFISANTE



Source : AAE (Agence Européenne de l'Environnement) rapport publié en juin 2019.

### Au niveau européen :

Avec **78,8%** des eaux de baignade (côtière ou pas) d'excellente qualité, la **France** est en dessous de la moyenne de l'Union européenne (**85,1%**) et n'est que **17<sup>e</sup>** d'un classement qui inclut l'UE, l'Albanie et la Suisse. **Chypre** arrive en tête avec **99,1%** d'eaux d'excellente qualité. La **Grèce** atteint **97%**, l'**Italie** **90%** et l'**Espagne** **87%**.

En 2018, **5 sites de baignade** faisaient en France l'objet d'une interdiction permanente ou d'une recommandation en ce sens.

Il en existait **57 au total en Europe** dont **38 en Italie**, **6 en Espagne**.



INFOGRAPHIE CL

■ Saïd Ennjimi avait promis que sa société gèrerait gratuitement la gestion des feuilles de paie des 50 salariés de la Ligue de football qu'il prèside ■ Avant d'envoyer une facture de 15 000 € ■ Explications embrouillées.

# Foot: les combines du prèsidant

Kévin CABIOCH  
k.cabioch@charentelibre.fr

Une nouvelle affaire de gros sous secoue la Ligue de football de Nouvelle-Aquitaine, la plus grosse association sportive de la région avec ses 197 000 licenciés et ses 10 millions d'euros de budget. En cause, l'externalisation de la gestion des feuilles de paie des 50 salariés de l'organisation prèsidée par Saïd Ennjimi par une des agences d'expertise comptable dirigées par le mème Saïd Ennjimi. L'ancien arbitre international avait proposè les services gratuits de son entreprise, lors de l'assemblée gènèrale financièrè de l'instance, le 24 novembre 2018, « pour faire des économies », suite au non-remplacement d'un comptable salariè par la Ligue parti à la retraite. « Sans contrepartie financièrè », s'était-il empressè d'ajouter.

« C'est habile car ce chèque, sous forme de mécénat à une association, ouvre droit à un crédit d'impôt important.

À l'époque, les clubs avaient acceptè ce geste gènèreux à plus de 80 %. Ils venaient déjà de voter le doublement du salaire du prèsidant, avec effet rètrocactif, pour le porter au maximal lègal: 9 933 € brut mensuels. Un joli cadeau qui mettait fin à l'historique bènèvolat des prèsidants. Quoi de plus normal alors d'entendre le chroniqueur de la chaîne L'Équipe raconter à qui voulait l'entendre sa volontè de « rendre au football régional ce qu'il lui avait donnè ».

## Une facture de 30 000 € et un crédit d'impôt

Le joli geste cache au minimum un montage plus complexe au bènèfice du prèsidant de la Ligue. Car surprise, en avril dernier, les cabinets de Saïd Ennjimi expèdient à la Ligue, dans la plus grande discrètion, une facture de 15 000 €: la moitié pour le traitement des fiches de paie du premier trimestre, l'autre moitié pour les



Saïd Ennjimi assure qu'il compte compenser la facturation des feuilles de paie. Mais il cherche encore comment. Photo Quentin Petit

frais d'ouverture du dossier. En 2019, c'est donc 37 500 € que la Ligue devra en principe dèbourser (30 000 € par an ensuite). Loin de la « gratuitè » promise sans plus de prècisions lors de l'assemblée gènèrale.

« Rien n'a été encaissè », se dèfend Saïd Ennjimi. Selon nos informations, une comptable de la Ligue a pourtant bien reçu l'ordre de faire suivre la facture au trésorier. Celui-ci, Gérard Brouste, est très gènè par ce dossier qui aurait suscitè de vives tensions entre lui et le prèsidant. A-t-il validè le paiement de la facture? L'argent a-t-il été encaissè? Le colistier de Saïd Ennjimi est très confus et se retranche derrièrè un argument bèn: l'opèration ne coùte rien à Ligue. « Pour les clubs, c'est une opèration blanche car le prèsidant compense en abandonnant ses frais depuis janvier 2018 », assure le trésorier. Mais l'explication ne tient pas. Saïd Ennjimi a bien touchè 20 000 € d'avance sur frais le 5 octobre 2018 selon un document que CL s'est procurè. Un joli chèque qui fait suite aux 31 696 € de frais perçus entre mars et dècembre 2017 (3 170 € par mois).

Acculé, Saïd Ennjimi avance une tout autre explication. Non, il n'a pas renoncè à ses frais, mais il s'engage à faire un chèque de 30 000 € à la Ligue pour compenser la facture. « Plusieurs hypothèses sont sur la table pour compenser la facturation. Je dois rencontrer le commissaire aux comptes en septembre pour dècider de la marche à suivre. » Une convention règlementèe doit donner un cadre lègal à l'arrangement. Mais, ètrangement, elle n'a pas encore été rèdigèe huit mois après le vote.

## Une facture surévaluée ?

L'intèrèt d'un tel montage financier intergè. « C'est habile car ce chèque, qui ne peut être effectuè que sous forme de mécénat à une association, ouvre droit à un crédit d'impôt important », explique un expert-comptable bordelais spècialisè dans l'économie du sport. L'opèration serait donc pas blanche pour tout le monde. Saïd Ennjimi gagnerait des deux côtés: sur le compte en banque de sa société et sur sa feuille d'impôt. Les prix pratiqués par les cabinets

de Saïd Ennjimi posent aussi question. À 30 000 € l'année pour 50 salariés, la feuille de paie est facturèe 50 € par mois. C'est deux fois les prix pratiqués sur le marchè où le service se nègocie entre 20 € et 30 € la feuille. « S'il y avait eu de la concurrence, il n'aurait jamais remportè le marchè à ce prix-là », assure l'expert-comptable girondin, Saïd Ennjimi explique cette surfacturation par des services annexes. « Une assistance à l'élaboration des contrats, des fins de contrats ou tout autre sujet », mais reconnaît qu'on pourrait gagner « 3 000 à 4 000 € ».

Ce mèlange des genres et cette absence de transparence interpellent. Les explications fluctuantes et diffèrentes du prèsidant et de son trésorier aussi. « Je suis prêt à reculer mème si je dois renoncer au crédit d'impôt. On choisira un autre cabinet mais ça coùtera de l'argent à la Ligue et donc aux clubs », assure aujourd'hui Saïd Ennjimi, qui rèpète que « rien n'a été dècidè et rien n'a été facturè ». Inquiet, le prèsidant de la Ligue s'est fendu, hier, d'un mail aux membres

## Gènèreux avec ses amis, cruel avec les autres

Saïd Ennjimi n'est pas le seul à bènèficier des largesses de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine. Le prèsidant laisse aussi profiter ses amis. Dès ses premiers jours de pouvoir, en fèvrier 2017, son bras droit et ami, Matthieu Rabby, avait été engagè comme prestataire de service de la Ligue. À la clé, un juteux contrat de 60 000 € sur cinq mois (12 000 €/mois). Cette gènèrositè interpelle. Pendant plusieurs mois, le dèsertois prèsidant du District des Pyrènees-Atlantiques avait bènèvolent menè la campagne de Saïd Ennjimi. Une campagne digne d'un homme politique avec de longs dèplacements et une communication tous azimuts. Beaucoup à la Ligue avaient vu dans ce contrat une façon de le remercier pour services rendus. « En six mois, difficile de dire ce que Matthieu Rabby a fait à la Ligue à part faire le mènage parmi les salariès que le prèsidant ne voulait plus et faire un site bidon qui a été abandonnè quelques mois plus tard », confie un élu de la liste d'Ennjimi. D'autres proches du prèsidant bènèficient de notes de frais importantes. Ainsi, David Walliez, reprèsentant des arbitres après du Comitè de direction de la Ligue, a perçù près de 16 000 € de frais entre juillet 2017 et juin 2018. L'homme de confiance du prèsidant, Saïd El Mouffakir, seul salariè à rouler avec une voiture personnelle - « Parce qu'il est trop grand pour rouler en Citroën », explique sans rire un ancien salariè -, èmerge, lui, à 21 000 € de frais entre juillet 2017 et dècembre 2018. Les autres salariès ne sont pas logès à la mème enseigne. « Saïd Ennjimi a fait installer des mouchards dans toutes les voitures. Alors que les élus et un salariè privilègiè font des notes de frais à peine dètallées, les autres sont finagès », raconte un salariè. Une cadre d'animation technique régionale fèminine en Aquitaine a ainsi été licencièe pour faute grave pour avoir utilisè son vèhicule de fonction pour des trajets personnels.

de son comitè directeur où il n'hésite pas à menacer ceux qui fourreraient trop leur nez dans ses affaires. « Je vais dèposer plainte, encore une fois, afin de dèbasquer les fauteurs de troubles pour diffamation. »

## « Une gouvernance personnelle et brutale »

Des dèmissions d'élus qui s'enchaînent, des licenciements, des intrigues... La vie de la Ligue de football de Nouvelle-Aquitaine (LFNA) est loin d'être un long fleuve tranquille depuis la prise de fonction de Saïd Ennjimi en janvier 2017. Ce sont les ex-salariès des ligues du Centre-Ouest et d'Aquitaine qui en ont d'abord fait les frais. Dès le premier jour de la prise de fonction de Saïd Ennjimi, le directeur du pôle, Vincent Vallet, a appris son licenciement. Un limogeage, annulé depuis, qui annonçait une chasse aux sorcières parmi les anciens proches des prèsidants dèchus, Henri Monteil et Amador Carreras. « Dès le dèbut, Saïd Ennjimi nous a mis plus bas que terre en nous traitant de nuls, confie un ancien salariè. C'est un homme dur, manipulateur, mais de façon brutale. Tout le monde en a peur. Ceux qui ne sont pas avec lui sont placardisès ou contraints à partir. » Plusieurs salariès ont nègociè une rupture

conventionnelle de contrat, à l'image des anciens conseillers en arbitrage Frédéric Cano et Jordan Riche. Deux autres salariès ont dèmissionnè. Le cuisinier historique de Puymoyen, Bruno Allois, et Nadine Bergès, trente-cinq ans de maison au Bouscat, sont, eux, en arrêt maladie longue durèe. Enfin, Antoine Vazquez, ex-directeur du Centre régional du football aquitain, a été licenciè pour raisons économiques malgrè la bonne santè financièrè de la Ligue. Il a remportè son procès aux prud'hommes le 5 avril dernier. La LFNA doit lui verser 87 500 €, mais elle a fait appel. Le jugement n'a mème pas été portè à la connaissance du comitè directeur. C'est l'autre face du climat tendu qui règne à Puymoyen et au Haillan. Saïd Ennjimi, accusè par ses dètracteurs d'avoir une gouvernance personnelle et brutale, s'est progressivement mis à dos des élus. Il

y a d'abord eu les prèsidants de district qui n'étaient pas de son bord, à l'image de Jean-Michel Larquè, qui a depuis dèmissionnè de la prèsidence du District des Pyrènees-Atlantiques. « Les autres ont été contraints de rentrer dans le rang au risque qu'on leur coupe les vivres », explique un élu. Pour avoir soutenu son prèsidant de la commission d'arbitrage, coupable d'avoir critiquè Saïd Ennjimi dans la presse, le District de la Dordogne s'était vu menacè d'une amende de 20 000 €. La Commission fèdèrèale des règlements et contentieux avait dèsavouè la Ligue, mais André Baldauf a quand mème été sanctionnè. Dans l'affaire « Wilfried Chaussier et Amine Bouyada », deux arbitres qui avaient contestè leur rètrocgradation dans des conditions troublantes, la LFNA a aussi fait preuve de jusqu'au-boutisme. Le CNOF avait proposè la rèintègration des deux hommes. Après le refus de la Ligue, l'affaire est dèormais entre les mains du

tribunal administratif. Le prèsidant s'est mème mis à dos une partie de ses colistiers. Certains le jugent « paranoïaque », d'autres « dèspotique ». Le 24 juin, Saïd Ennjimi a retirè les dèlègations de Christian Combaret, prèsidant dèlèguè, Serge Dehee, vice-prèsidant, et Pierre Masse, secrètaire gènèral adjoint. D'autres élus importants ont dèmissionnè: Patrick Gagliardi (prèsidant de la commission régionale des dèlèguès), Jean-Claude Puyalt (vice-prèsidant de la commission régionale d'arbitrage), Bernard Laporte-Fray (prèsidant de la commission des finances), Joël Lopez (prèsidant de la commission du FAFA), Guy Malbrand (membre de la commission fèdèrèale des terrains), Christian Sionneau (secrètaire de la commission régionale d'arbitrage). « Beaucoup de colistiers ne viennent plus aux comitès directeurs car les dècisions sont prises à l'avance par le prèsidant et ses deux ou trois hommes de confiance », note un élu.

# Le coup de griffe

## Lelièvre et les paléontologues



Jean-Hubert Lelièvre (deuxième à gauche) a-t-il un peu trop tiré la couverture à lui?  
C'est l'avis de Jean-François Tournepiche.

Photo Renaud Joubert

C'est presque une fable, façon Jean de la Fontaine, que nous a adressée Jean-François Tournepiche, le conservateur du musée d'Angoulême, qui dirige le chantier des fouilles d'Angeac-Charente. Le scientifique a été agacé par l'omniprésence de Jean-Hubert Lelièvre, conseiller départemental et vice-président de Charentes Tourisme, lundi, lors de la conférence de presse dévoilant la découverte d'un nouveau fémur de dinosaure:

«La Charente Libre, cet excellent journal, ne serait-il pas passé, dans son reportage à Angeac-Charente, à côté d'une découverte majeure sans la voir? Une nouvelle espèce, qui certes n'est pas unique en soi, apparaît comme une révélation sur les clichés publiés. C'est une espèce commensale du photographe, et parasite du paléontologue, le Lelièvre.

Déjà, le mois dernier, il présentait à l'office de tourisme de Cognac le résultat du travail des paléontologues avec une grande assurance puisqu'il ne jugeait pas nécessaire de les inviter. Intervention d'ailleurs épinglée par la Charente Libre à l'occasion. N'étant jamais

venu voir le site à dinos d'Angeac, il pouvait prétendre à une plus grande objectivité que les chercheurs du seul fait de la distance qu'il prenait avec le sujet.

Aujourd'hui, voyant arriver le Lelièvre à cette conférence de presse sur de nouvelles découvertes, le paléontologue s'est réjoui d'enfin pouvoir lui présenter le fruit de son travail. Arborant avec fierté son panama immaculé, se blottissant près du président du Département, s'interposant avec habileté entre le fossile et les photographes éblouis par l'éclat de sa chemise blanche, le Lelièvre nous peina car il repartit sans visiter le site et ses chercheurs. Il va de soi que nous ne partageons pas les invectives entendues telles que, arriviste grossier, ambitieux sans scrupules, m'as-tu-vu de province, cabotin mésozoïque, profiteuse et parasite.

Reconnaissons une qualité remarquable à cette espèce, elle brasse beaucoup d'air, ce qui n'est pas une fonction négligeable en ces temps de canicule.»

Jean-François Tournepiche

■ Plus de 17 000 personnes ont déjà réservé leur billet ■ Pour être de cette 22<sup>e</sup> édition d'une fête toujours à succès ■ Malgré l'inflation régulière de son coût d'entrée.

# Fête du cognac: le succès a aussi son prix

La commission de sécurité est passée hier matin. À la clé, le feu vert pour lancer une 22<sup>e</sup> édition qui ouvre ses portes ce soir et va de nouveau faire battre le cœur de la ville jusqu'à samedi. La Fête du cognac, c'est (re) parti, pour trois jours d'agapes et de musique sur les Quais.

Hier, comme chaque veille d'édition, une vraie ruche s'activait sur le site. Un peu plus que de coutume même, puisqu'il s'agissait pour les organisateurs d'être déjà prêts pour accueillir en avant-première une soirée exclusive Hennessy, un événement dont la maison de négoce leur a confié l'élaboration.

Un plus bienvenu pour les finances de la Fête (1). «Une reconnaissance aussi», se félicite Cédric Faria, son directeur. Comme l'occasion d'une répétition grandeur nature pour les plus de 500 bénévoles qui vont œuvrer durant ces trois jours au service des festivaliers, attendus comme toujours en nombre.

### «Avant, c'était avant»

À la lecture des préservations, ils étaient déjà plus de 17 000 hier à avoir pris date pour une des soirées. «Un bon chiffre, sachant que beaucoup de monde se décide au dernier moment», se réjouit Alexandre Ragonnaud, le président de l'association «Fête du cognac» qui a connu son record d'entrées en 2016, l'année des 20 ans (23 000). «On ne le battra peut-être pas, mais c'est de bon augure déjà, on peut être satisfait.»

Plus encore au regard du tarif d'entrée, majoré pourtant de 2 euros cette année (16 euros), quand il était encore de 10 euros en 2016, 6 euros en 2015. Gratuit en 2009.

«Les gens nous suivent toujours malgré tout, c'est ça qui fait vraiment plaisir. Et puis 16€ pour trois concerts, ajouté à la qualité des prestations, quel festival le propose?», soumet-il, aussi «désolé» de cette inflation que Cédric Faria. «On ne l'applique pas de gaieté de cœur. Le prix des entrées couvre la seule partie scénique qui flambe chaque année. Si on veut proposer une programmation de qualité, on n'a pas le choix. C'est



Le site a déjà ouvert hier soir, lors d'une soirée Hennessy organisée dans le cadre d'un partenariat renforcé entre la maison de négoce et la Fête. Photo M. B.

pareil pour la sécurité, pour les devis des prestataires, tout va à la hausse», explique ce dernier. Et d'ajouter: «Et puis avant, c'était avant, on faisait avec rien. On pourrait faire pareil, ce n'est pas notre envie. Ces dernières années, et pour cette édition encore, on a choisi d'investir beaucoup pour le confort des festivaliers, des bénévoles, dans les décors, la qualité des produits de restauration aussi, ça a un prix, il ne faut pas se leurrer.»

Ce que consent Vincent, un fidèle de la Fête, «même si ça fait ch...». «En fait, on avait pris de mauvaises bonnes habitudes avec le gratuit. Or, ça coûte forcément les artistes et le reste, il faut l'admettre», estime-t-il, rejoint par Renaud, un autre fan, lequel se montre lui aussi «en accord avec les organisateurs, même si ça commence quand même à faire cher, et que le cognac se fait de plus en plus rare dans les verres», relève-t-il. Pas de quoi les

freiner pour autant. Ils seront encore de la partie «car c'est "LA" fête incontournable.» Ou plus qu'une fête, comme aime à le rappeler Jean-Philippe Painturaud, l'un des fondateurs de l'événement, «une aventure humaine partagée avec le public, ce qui explique son succès.» Inébranlable jusque-là.

(1) Hennessy est déjà partenaire de la manifestation, outre cette prestation privée évaluée à plusieurs centaines de milliers d'euros.

remboursement  
cashless

Aucun remboursement sur place.

RDV sur [lafeteducognac.fr](http://lafeteducognac.fr), onglet cashless.

A partir du 28 juillet et jusqu'au 30 août.

## La Fête passe au paiement dématérialisé



C'est la grande nouveauté de cette édition. On oublie les jetons. La Fête du cognac passe en mode cashless, version bracelet pour tous. Il sera le seul moyen de paiement sur le site. Pour se procurer ce sésame, il va falloir se rendre dans l'une des trois banques dédiées sur la Fête (Photo M. B.). Même chose pour le créditer, ou bien en se créant un compte directement sur [lafeteducognac.fr](http://lafeteducognac.fr) (onglet cashless) où il sera demandé de saisir le numéro présent au dos du bracelet pour validation. 1€ de frais d'activation est à prévoir. Quant au remboursement éventuel d'un solde restant à l'issue de la manifestation, il s'effectuera uniquement en ligne sous couvert de créer un compte sur le site. Ceci à partir du 28 juillet et jusqu'au 30 août. *«On se devait d'évoluer sur ce point. La dématérialisation des moyens de paiement pour ce type d'événement est incontournable et indispensable aujourd'hui, explique Alexandre Ragonnaud, le président de l'association organisatrice de l'animation. Cela permet une bien meilleure gestion, renforce les contrôles, comme cela nous permet d'éviter également la contrefaçon de jetons, à laquelle nous avons déjà été confrontés dans le passé. Cela correspond par ailleurs à notre volonté de faire entrer la Fête dans une autre dimension.»*

# PLAN du site



## En vue DJ Marty, inédit de l'été sur NRJ 12



Le tournage a eu lieu en avril 2018, l'émission doit passer dimanche.

Archives CL

**M**artin Chasseret, le disc-jockey cognacais, passera dans l'émission «*Tellement vrai*», dimanche à 21h05 sur NRJ12. Une équipe de tournage s'était déplacée à Cognac en avril 2018 pour filmer sa vie de musicien aveugle (lire *CL* du 14 avril 2018). Le programme n'était pas encore passé, ce sera donc un inédit.

### PRÉCISION

**Minigolf à la base plein air de Cognac.** Une erreur s'est glissée dans la légende de la photo du minigolf de la base plein air de Cognac (lire *CL* du mardi 23 juillet). Le minigolf n'est pas gratuit, mais payant. Se renseigner auprès du snack pour les tarifs et le matériel.

# Ce matin, Cognac verra des vélos partout

La Semaine fédérale du cyclotourisme a demandé à trois sculpteurs de redécorer la ville avec des œuvres monumentales. Elles commencent à se poser aux quatre coins de Cognac ce matin.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

**S**ur les grilles du Musée d'art et d'histoire, les services techniques de Cognac ont déjà accroché des petites roues, histoire de rappeler que 10.000 personnes débarqueront du 4 au 11 août lors de la Semaine internationale du cyclotourisme. Et ce n'est que le début de la transformation de la ville en capitale des biclous.

À partir de ce matin, sur demande des organisateurs, les sculpteurs et graffeurs de l'association Dog (auteurs du parcours de graffs Wonderwall) installeront une douzaine d'œuvres monumentales dans les lieux emblématiques de la cité.

### Un espace extraordinaire

L'artiste peintre Mathieu Perrono et les sculpteurs Valentin Loison et Cyril Karénine (à qui l'on doit le dragon du rond-point de Crouin) y travaillent depuis deux mois.

Le premier a imaginé de grandes affiches qui seront accrochées au mur du parking Marc-Marchadier, sur le boulevard Denfert-Rochereau, comme le fait Blues Passions. D'ailleurs, «*le Blues nous a donné les siennes, que j'ai réadaptées*», sourit Mathieu Perrono, ravi de cette entente entre les organisateurs des diverses manifestations de l'été. Comme la Fête du cognac, qui débute ce soir et dont les bénévoles garderont les sculptures prévues sur les quais jusqu'à leur mise



Le grand totem de Cyril Karénine (à gauche) servira de point de rassemblement à l'Espace 3000, d'où partiront les cyclotouristes. Tous les lieux emblématiques de la ville auront leur sculpture, comme la gare (en haut à droite) ou la rue piétonne Aristide-Briand.



Photos M. B.

en place, la semaine prochaine. Et même Martell, dont les salariés ont dépouillé les vélos utilisés lors de leur journée de cohésion à tendance écolo, le «*Responsib'all days*» (lire *CL* du 7 juin).

Dans son atelier situé dans l'ancienne école Jules-Ferry de Jarnac, Cyril Karénine, quant à lui, vient

d'achever dix grandes sculptures qui, comme celles de Valentin Loison, sont constitués d'anciens vélos, à 100 % ou presque.

Dès ce matin, on devrait pouvoir admirer celle de la gare (un vélo dégingandé par les valises qu'il transporte) et celle de la rue Aristide-Briand (deux vélos symétri-

ques, comme s'ils roulaient sur l'eau). Puis un manège de deux roues, place François-1<sup>er</sup>.

«*C'était un plaisir, note le plasticien au moment de voir ses œuvres s'exposer en ville. Toute l'année, on travaille pour interpeller les passants. Là, l'espace qui nous est donné est extraordinaire.*»



## Salles-d'Angles

### Le bourg aménagé bientôt inauguré

Réunis en conseil municipal, les élus de Salles-d'Angles ont enregistré la réception des travaux d'aménagement du bourg. L'inauguration est prévue à l'automne, après la plantation et la mise en herbe des massifs. Deux avenants ont été votés, pour entériner une modification des ralentisseurs et la prise en compte de la cessation d'une entreprise mise en liquidation judiciaire au cours des travaux.

■ **Créance.** Le trésor public souhaite éteindre une créance de 571€, pour un loyer non payé. Robert Guilloton, maire, informe le conseil de «la mise en vente d'une parcelle appartenant au débiteur». Aussi, les élus estiment-ils que cette créance doit pouvoir être recouvrée sur le produit de la vente. La mise en créance éteinte est refusée.

■ **Canikazes.** Pour limiter les problèmes de voisinage autour du terrain de l'association «Canikazes», des piquets et des brandes de bruyère ont été acquis, et l'asso se chargera de la pose des brandes. Le maire souhaite également que l'asso gère le comportement inadapté de certains membres, qui nuit aux bonnes relations avec les voisins.

■ **Columbarium.** La décision d'acquiescer six nouvelles cases pour le columbarium a été approuvée. La demande est importante, puisque déjà quatre des six premières cases proposées ont été achetées.

■ **Divers.** Enfin, le maire rappelle que l'église accueille un concert des Eurochestrées le dimanche 4 août à 17h30.

# Segonzac: Aurore Mossion, jeune femme, peintre et légitime

Aurore Mossion, 32 ans, a choisi de se reconverter dans la peinture en bâtiment. Un métier encore rempli de préjugés, contre lesquels se bat l'entrepreneuse.

Marine VEILLÉ  
m.veille@charentelibre.fr

Après avoir décroché un diplôme de secrétaire comptable et travaillé pendant plusieurs années dans la restauration, Aurore Mossion, âgée de 32 ans et maman de deux enfants, se lance dans l'aventure du bâtiment.

Un milieu qui peut paraître au premier abord difficile, mais qui a séduit directement la trentenaire.

«Je suis allée à Pôle emploi et j'ai fait le pôle préqualification bâtiment. J'ai pu tester différents métiers dans ce secteur d'activités, mais j'ai vraiment adoré la peinture», confie Aurore Mossion.

Elle décide donc de travailler pour plusieurs entreprises, mais des problèmes sont apparus.

«Vu que j'étais une femme, quand des clients posaient une question, ils allaient voir mes collègues et non moi qui était leur supérieure», s'indigne la peintre en bâtiment.

»  
**Je ne suis pas un patron, mais une patronne. Et ça choque.**

Elle décide donc, à la suite de plusieurs mauvaises expériences, de lancer son entreprise de peinture écologique, qui a ouvert le 3 mai dernier, soutenue et financée par Pôle emploi. «Ils m'ont aidée à me lancer dans l'aventure par le biais de financements, mais aussi de formations afin de me spécialiser», explique l'autoentrepreneuse.

En effet, pour lutter contre le sexisme qu'elle a perçu dans les anciennes boîtes où elle travaillait, elle a décidé d'être seule sur les chantiers. Nom de l'entreprise, matériaux utilisés, tests de peinture et



Aurore Mossion a choisi de se spécialiser dans la peinture écologique et écolabel.

Photos M. V.

chantiers, tout est fait de ses propres mains. «Je voulais vraiment que ce soit mon entreprise, une qui me représente personnellement», avoue la jeune femme.

### Toujours les mêmes problèmes

Malgré plusieurs chantiers en prévision, notamment un au mois de septembre où toute une maison à rénover lui a été confiée, son entreprise Sakuma ne rentre pas dans les bonnes grâces des clients.

«J'ai eu beaucoup d'appels pour des renseignements et devis mais on ne me prend pas au sérieux, s'attriste la peintre, notamment parce que je ne suis pas un patron, mais une patronne. Et ça choque», ajoute-t-elle avec un sourire crispé. Mais ces difficultés n'arrêtent pas pour autant la jeune maman, qui a bien l'intention de se développer et de continuer l'aventure. «Par la suite, j'aimerais beaucoup embau-



En échange d'un coup de main, l'entreprise Sakuma d'Aurore Mossion propose de baisser le prix de ses devis.

cher, voire même prendre un apprenti avec moi pour le former», envisage Aurore Mossion.

Un développement possible via les aides financières injectées par Pôle emploi. «Grâce à eux, et si

la demande augmente, l'affaire va être rentable».

Contact au 06.33.43.20.36 ou par mail via sakuma.peinture@gmail.com  
Adresse: «Les Chegnasses» à Segonzac.

## Segonzac: les Silfa 16 et 17 s'unissent contre la grêle

**U**ne nouvelle association est née qui associe les deux Charentes pour lutter contre la grêle.

Près de 150 délégués des communes charentaises adhérentes au Syndicat intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques (Silfa) ont assisté mercredi dernier à l'assemblée générale présidée par Bernard Georgeon, aux côtés de Jacky Quesson, président du Silfa de Charente-Maritime et Jacques-Yves Guerlesquin, directeur de la chambre d'agriculture.

La campagne 2018 a relevé 16 alertes «orages», dont un épisode dévastateur à Saint-Sornin, pour près de 201 heures d'émission d'une solution d'iodure d'argent diffusée par des générateurs au sol, sachant que le seuil d'alerte retenu est passé à 30 % depuis l'an dernier.

L'assistance météo est confiée à l'Anelfa (Association nationale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques), par convention avec les services météo interrégionaux et l'observatoire Keraunos, qui transmettent les messages d'alerte grâce au système Viappel qui appelle le tenant de poste. Le



**Annoncée par les dirigeants, la nouvelle entité «Aidelfa» qui va voir le jour, permettra de mutualiser les dépenses et d'améliorer le réseau de protection.** Photo CL

site internet [www.anelfa.asso.fr](http://www.anelfa.asso.fr) permet d'obtenir tous les renseignements techniques sur la lutte.

Suite à une étude diligentée par la profession viticole, un complément de 18 stations a été engagé en relation avec l'UGVC. La cotisation des communes vise à protéger des vignes et autres cultures, elle est basée sur le nombre d'habitants.

Jacky Quesson a annoncé la création prochaine d'une nouvelle association réunissant la Charente et la Charente-Maritime, «afin de mu-

tualiser les dépenses de fonctionnement et de formation, et d'améliorer le réseau de protection», dont le siège serait à Segonzac sous le nom d'«Aidelfa», sans modification du périmètre de compétences.

17 stations seront installées en 2019 en Charente-Maritime et en Gironde, ainsi qu'une station complémentaire en Charente. Cette proposition a fait l'unanimité des délégués, excepté celui des Gours qui souhaite le retrait de sa commune située à la limite nord du périmètre.

■ Le projet de loi bioéthique a été présenté hier en Conseil des ministres ■ Avec une mesure phare : l'extension de la PMA à toutes les femmes, attendue depuis des années par les associations LGBT.

# La PMA pour toutes en route

«C'était un engagement du président de la République, il est tenu», s'est félicitée hier la ministre de la Santé Agnès Buzyn en présentant le projet de loi bioéthique en Conseil des ministres avant son examen à l'Assemblée à la rentrée. «Nous espérons une promulgation de la loi à la fin du premier trimestre 2020», a ajouté la ministre de la Santé.

En 32 articles, ce projet de loi décline nombre de mesures strictement médicales mais dans le débat public, la PMA éclipsé toutes les autres. Voici les principales mesures annoncées :

## L'extension de la PMA à toutes les femmes

La PMA (procréation médicalement assistée) va être autorisée aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires et non plus réservée aux seuls couples hétéros. «Le critère médical d'infertilité est supprimé», souligne le projet de loi. Comme pour les hétéros, cette PMA élargie sera remboursée par la Sécu.

Les opposants à ces réformes, dont la Manif pour tous, ont déjà manifesté leur mécontentement. «Il n'y a pas de droit à l'enfant, mais il y a un droit de l'enfant et le premier de ses droits, c'est d'avoir à la fois un père et une mère», a déclaré l'eurodéputé du Rassemblement national Jordan Bardella, en réclamant un référendum.

Au-delà de la seule PMA, les op-



Les partisans de la PMA pour toutes, qui ont largement manifesté ces dernières années, accueillent favorablement le projet de loi du gouvernement.

Photo archives AFP

posants à la loi craignent qu'elle n'ouvre la porte à l'avenir à la GPA (gestation pour autrui), c'est-à-dire le recours aux mères porteuses. Il n'y a «aucun risque aujourd'hui de voir apparaître la GPA», a assuré Agnès Buzyn.

## La fin de l'anonymat du don de sperme

Le projet de loi prévoit la fin au moins partielle de l'anonymat du don de sperme.

Le dispositif envisagé révolutionne le don de sperme tel qu'il est pratiqué en France depuis les années 70, avec l'anonymat total comme clé de

voûte. Pour donner son sperme, un homme devra désormais obligatoirement accepter que l'enfant né de ce don puisse, une fois majeur, connaître son identité s'il le souhaite. Pour autant, le don lui-même restera anonyme : on ne pourra toujours pas choisir son donneur et un donneur ne pourra pas choisir à qui il donne.

«L'accès aux origines est quelque chose d'important dans la construction d'un adulte, certains enfants nés d'une PMA avec tiers donneur le ressentent comme un besoin très important pour construire leur identité», a expliqué Agnès Buzyn.

## La reconnaissance anticipée de la filiation

Le projet de loi établit un dispositif de filiation pour les enfants nés d'une PMA dans un couple de lesbiennes. Avant une PMA avec don de sperme, les couples de femmes devront signer une «déclaration commune anticipée» devant notaire, à transmettre à l'officier d'état-civil après la naissance. Les deux femmes, celle qui a porté le bébé ainsi que sa compagne, seront

ainsi reconnues comme les parents. Les associations d'homosexuels ont critiqué ce dispositif de filiation spécifique aux lesbiennes. «Pourquoi différencier le mode d'établissement de la filiation selon l'orientation sexuelle des parents? C'est une double discrimination: pour les parents et pour leurs enfants», a jugé SOS Homophobie.

## La conservation des ovocytes ou du sperme

Le fait de conserver ses ovocytes pour mener à bien une grossesse dans le futur est très encadré : c'est autorisé pour des raisons médicales (cancers, etc.) ou si la femme fait don d'une partie d'entre eux. Hormis ces situations, il n'est pas permis de les congeler pour les utiliser plus tard, lorsque la fertilité baisse (après 35 ans). Le texte propose de lever cette interdiction, avec toutefois des limites d'âge.

## Les recherches scientifiques facilitées

Interdites sauf dérogation jusqu'en 2013, les recherches sur l'embryon et les cellules souches issues d'un

embryon humain sont aujourd'hui strictement encadrées. Le texte fait évoluer ce cadre et sépare les régimes juridiques qui régissent ces deux types de recherche, afin de faciliter celle sur les cellules souches embryonnaires humaines (qui pose des questions éthiques moins lourdes), mais pas celle sur l'embryon. Capables de remplacer tous les tissus de l'organisme, les cellules souches embryonnaires peuvent être multipliées à l'infini.

## Le recours aux tests génétiques élargi

Actuellement, quand un médecin généticien procède au test génétique d'un patient, il ne peut le faire que dans un but défini à l'avance (par exemple, identifier une maladie) : s'il découvre autre chose, il ne peut en informer le patient. Désormais il le pourra. En revanche, le libre recours aux tests génétiques reste interdit. De même, les tests pré-conception (réalisés par un couple qui veut un enfant pour savoir si celui-ci risque d'être porteur d'une maladie génétique) restent proscrits.

## Le chiffre

150.000

Selon le ministère de la Santé, il y a environ 150.000 tentatives de PMA par an, avec tiers donneur ou non (la

plupart des couples hétérosexuels font des PMA avec leurs propres gamètes). Ces tentatives donnent lieu à 25.000 naissances chaque année (sur un total de 800.000), parmi lesquelles environ un millier est issu d'un tiers donneur. L'élargissement de la PMA à toutes les femmes devrait concerner *autour de 2.000 femmes par an*, a évalué la ministre de la Santé hier.

## «Ce n'est pas un bouleversement de société»

La PMA pour toutes est «un prolongement du mariage pour tous», estime le politologue Philippe Portier, qui voit une «stratégie de plus en plus offensive» de l'Église sur les questions éthiques.

Questions à Philippe Portier, directeur du groupe sociétés, religions, laïcités du CNRS.

### Vous attendez-vous à un débat enflammé sur la PMA?

Philippe Portier. On n'est plus dans la même situation qu'en 2012-2013 au moment du mariage pour tous. Il y a un effet de cliquet : la gauche porte des réformes sociétales dans le sens de la sécularisation de la société et une fois qu'elle les a fait adopter, parfois aux forcés comme pour le mariage pour tous, on ne revient pas dessus, même quand on

est de droite. On n'est jamais revenu sur l'IVG. Ces réformes font leur chemin dans l'opinion publique (...).

Ce qui va advenir avec le vote sur la PMA, ce n'est au fond que l'appendice du vote de 2012-2013. Cela prolonge quelque chose, plus que cela n'induit un véritable bouleversement. L'idée d'un passage automatique de la PMA à la GPA est ce qu'on appelle l'argument de la pente glissante qui est au cœur des discours religieux. C'est typique des mouvements qui luttent contre le libéralisme culturel. Certains s'en réjouissent en affirmant que l'homme est libre et d'autres s'en

affolent en disant : jusqu'où ira-t-on dans le dépassement des frontières?

### Quelle place occupe l'Église dans le débat politique sur les grands sujets de société, comme la bioéthique et la PMA?

Ces questions de l'intime renvoient à la fois aux thèmes de la procréation et de l'organisation de la famille : qu'est-ce que cela veut dire de faire un mariage aujourd'hui? Est-ce que la filiation biologique suffit pour créer un lien de parenté ou pas? L'Église s'est positionnée au XIX<sup>e</sup> siècle quand elle a perdu la capacité de

gérer politiquement la société. Longtemps, cela n'a été qu'un des éléments de son action (...) mais, à partir des années 1990, Jean-Paul II puis Benoît XVI ont placé ces questions au cœur même de leur agenda.

Il y a depuis une stratégie de plus en plus offensive de l'Église sur ces questions liées à des problèmes embrouillés que la société a du mal à régler seule. Mais il est aujourd'hui beaucoup plus difficile pour une Église qui traîne des difficultés sur (le comportement) de certains de ses membres de porter une parole de moralité.

## Manif anti-PMA en octobre

Une vingtaine d'associations (La Manif Pour Tous, Alliance Vita, l'Association des Familles Catholiques de France, etc) opposées à l'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules ont annoncé hier une manifestation le 6 octobre pour rappeler leur opposition à la loi bioéthique présentée en Conseil des ministres. «En fonction de l'impact politique», d'autres marches pourraient être décidées par la suite, a expliqué Albéric Dumont de La Manif Pour Tous. D'autres actions plus médiatiques et ciblées seraient aussi prévues mais aucune précision n'a été donnée hier.

## On pourra bientôt payer ses impôts au bureau de tabac

PHOTOS ARCHIVES AFP

Les Français pourront, à partir de l'été 2020, régler leurs impôts, leurs amendes mais aussi leurs factures de crèche, de cantine ou d'hôpital dans les bureaux de tabac, en espèces ou par carte bancaire. Ce «paiement de proximité» sera d'abord mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier dans 18 départements test - dont la Charente-Maritime -, avant d'être généralisé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, avait indiqué la veille le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin. Il sera ainsi disponible dans 4.700 bureaux de tabac, fournissant aussi une activité complémentaire à des commerçants en quête de diversification face à la chute des volumes de vente de tabac. Un monopole qui génère aujourd'hui encore 60% à 80% de leurs revenus. À terme, le service pourrait s'étendre à la totalité des 24.500 bureaux de tabac du pays, a indiqué Philippe Coy, président de la Confédération des buralistes.

## Le chiffre

# 59.715

Avec 59.715 mégawatts à 12h45 hier, un record de consommation estivale d'électricité a été atteint en France, en raison de l'épisode caniculaire qui s'est abattu sur le pays, a annoncé RTE. Selon le gestionnaire du réseau à haute tension, c'est légèrement plus que le record saisonnier, atteint le 22 juin 2017 avec 59.500 mégawatts.

Pour aujourd'hui, 20 départements allant du Nord à Paris ont par ailleurs été placés en vigilance rouge canicule, tandis que 60 autres sont toujours en vigilance orange.

# Des fonds de pension à la française

Le gouvernement a validé hier la création de trois nouveaux plans d'épargne retraite. Ils pourront être commercialisés dès le 1<sup>er</sup> octobre.

**L**e ministre de l'Économie Bruno Le Maire a présenté hier l'ordonnance définissant le nouveau régime des produits d'épargne retraite. Tour d'horizon:

■ **MOINS DE CONTRATS.** Le gouvernement prévoit la création de trois contrats, commercialisables à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Ces contrats doivent se substituer à une offre de produits complexe (Perp, Perco, article 83, Madelin, etc.). Verront donc le jour: un produit collectif, ouvert à tous les salariés et en remplacement des actuels plans d'épargne pour la retraite collective (perco), et un produit pouvant être réservé à certaines catégories de salariés seulement, qui doit succéder aux contrats dits «article 83». Est aussi prévu le lancement d'un troisième produit d'épargne retraite, individuel cette fois, dont les contrats pourront être ouverts sous forme de compte-titres ou de contrats d'assurance. Ce type de contrat se substituera aux dispositifs actuels «Madelin» et aux plans d'épargne retraite populaire (Perp).

■ **SORTIE EN RENTE OU EN CAPITAL.** Au moment du départ en retraite, les personnes ayant souscrit un contrat d'épargne retraite pourront choisir de liquider leur contrat en capital ou en rente,

ou autrement dit, en une fois ou sous forme de versements réguliers. Les conditions de sortie anticipée seront également harmonisées: au-delà des cas de déblocage liés à des accidents de la vie, le retrait de l'épargne volontaire et salariale sera possible pour l'achat de la résidence principale.



Photo archives AFP

■ **PLUS GRANDE PORTABILITÉ.** Tout au long de sa vie, l'épargnant aura la possibilité de regrouper son épargne dans un unique produit. Il pourra librement transférer ses contrats, avant et après la retraite, ce qui devrait permettre de rendre l'épargne retraite mieux adaptée à l'évolution des parcours de vie et des carrières. Ce dispositif doit aussi encourager la concurrence entre les prestataires.

Cette réforme bénéficiera aux épargnants déjà équipés: les titulaires de contrats Perp, Madelin ou Préfon pourront transférer leur épargne dans un nouveau plan d'épargne retraite à compte du 1<sup>er</sup> octobre.

■ **GÉNÉRALISATION DE LA GESTION PILOTÉE.** Investir en actions ou en obligations? Jouer la prudence ou prendre plus de risques? L'épargne retraite implique de placer de l'argent pendant un temps long, ce qui peut rendre difficile pour un particulier - averti ou non - de gérer correctement ses investissements. Pour surmonter cet obstacle, sera proposée par défaut la mise en place d'une gestion «pilotée» de l'épargne, c'est-à-dire confiée aux opérateurs professionnels.

■ **ENCADREMENT DES FRAIS.** Le transfert des contrats sera gratuit si le produit a été détenu pendant au moins cinq ans. Avant cette date, les frais de transfert ne pourront excéder 1% de l'encours.

■ **FISCALITÉ HARMONISÉE.** La possibilité de déduire de l'assiette de l'impôt sur le revenu les versements volontaires sera généralisée à l'ensemble des produits d'épargne retraite (dans la limite des plafonds existants).

# Johnson s'entoure d'euroseptiques

**B**oris Johnson est devenu hier le nouveau Premier ministre britannique et a immédiatement promis de faire sortir coûte que coûte le Royaume Uni de l'Union européenne le 31 octobre. «*Nous allons remplir la promesse faite par le parlement à la population et sortir de l'UE le 31 octobre, sans conditions*», a-t-il dé-

claré pour son premier discours prononcé devant le 10, Downing Street, après avoir été officiellement investi par Elizabeth II au palais de Buckingham.

Boris Johnson, a donc écarté une grande partie des poids lourds de l'équipe de Theresa May pour s'entourer d'euroseptiques. Les premières nominations qu'il a décidées confirment

aussi sa volonté, annoncée par ses proches, de promouvoir des femmes et des personnalités issues de minorités ethniques.

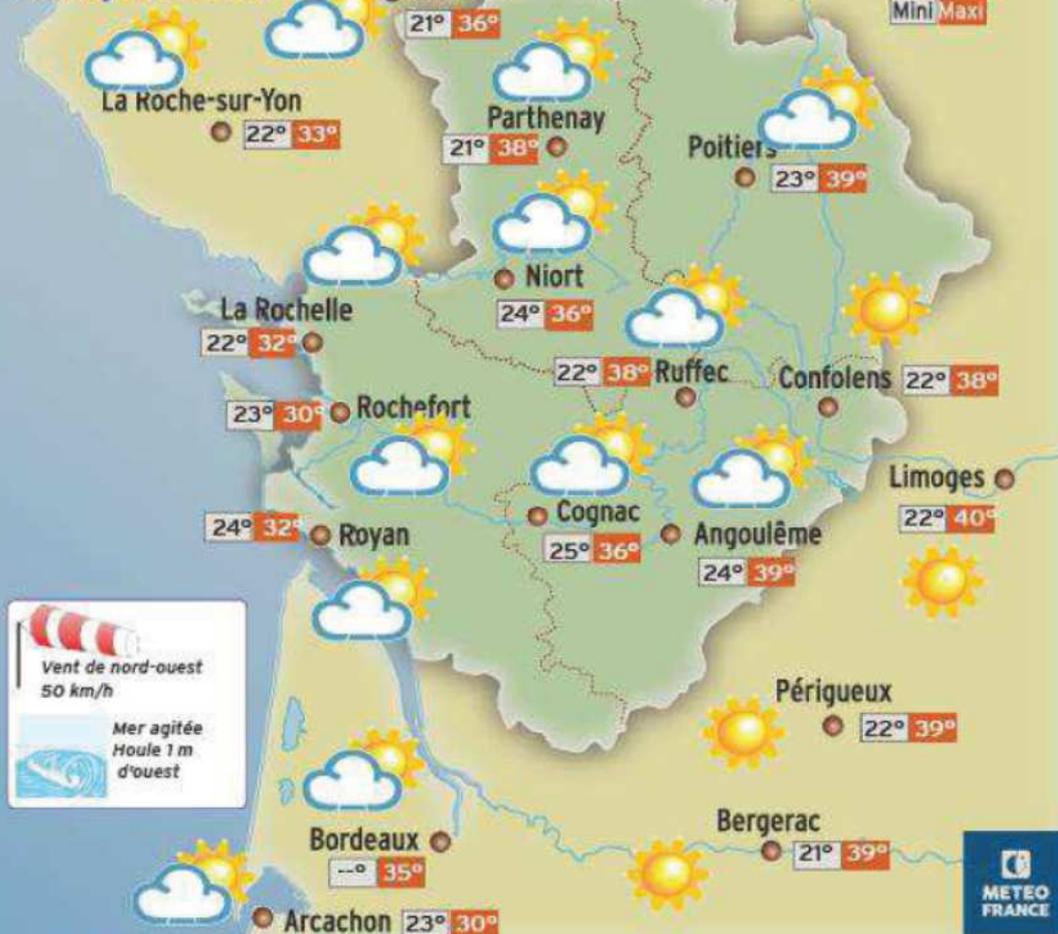
L'ancien banquier Sajid Javid, fils d'immigrés pakistanais, a été nommé ministre des Finances, un poste stratégique dans le contexte du Brexit, en particulier en cas de sortie sans accord, qui pourrait générer de fortes turbulences économiques. Il était jusqu'à présent ministre de l'Intérieur. Steve Barclay est lui maintenu à son poste de ministre chargé du Brexit et sera l'interlocuteur des équipes de négociations de l'UE.

Boris Johnson a choisi un autre euroseptique convaincu, Dominic Raab, 45 ans, pour prendre la tête de la diplomatie britannique, un poste crucial en pleine crise des pétroliers avec l'Iran. Il remplace Jeremy Hunt, rival malheureux de Boris Johnson pour remplacer Theresa May.



Boris Johnson a officiellement été investi par la reine hier. Photo AFP

# Cet après-midi



## Variable ou ensoleillé et fort chaud

Le temps est en général plutôt bien ensoleillé, avec de larges éclaircies par moments. Températures maximales sur le littoral de 29 à 32 degrés. Vent de sud-ouest tournant nord-ouest.

### Vendredi

City	Mini	Maxi
Royan	17°	22°
Cognac	18°	23°
Angoulême	18°	24°
Confolens	17°	24°

### Samedi

City	Mini	Maxi
Royan	16°	22°
Cognac	15°	23°
Angoulême	13°	23°
Confolens	13°	22°

### Dimanche

City	Mini	Maxi
Royan	15°	24°
Cognac	14°	25°
Angoulême	13°	26°
Confolens	13°	25°

### Lundi

City	Mini	Maxi
Royan	15°	26°
Cognac	14°	28°
Angoulême	13°	28°
Confolens	13°	28°

### Mardi

City	Mini	Maxi
Royan	16°	27°
Cognac	15°	29°
Angoulême	14°	29°
Confolens	14°	29°

### Mercredi

City	Mini	Maxi
Royan	16°	28°
Cognac	16°	30°
Angoulême	15°	30°
Confolens	15°	30°

### HIER

	Mini	16h
Angoulême	20°	36°
Cognac	21°	36°

# Il n'y a pas que la PMA dans le projet de loi bioéthique

**MÉDECINE** Si les débats sur la PMA cristallisent les tensions, le projet de loi bioéthique, présenté aujourd'hui en Conseil des ministres, comporte d'autres mesures importantes

L'ouverture de la PMA aux lesbiennes et aux femmes célibataires a attiré toute l'attention, mais le projet de loi de bioéthique, présenté aujourd'hui en Conseil des ministres, comprend nombre d'autres mesures plus strictement médicales, sur la génétique ou les cellules souches. Voici les principales.

## 1 Don desperme : vers la fin de l'anonymat

Comme pour la PMA, à laquelle elle est intimement liée, cette mesure procède d'une demande sociétale. De nombreux individus nés d'une PMA avec donneur, aujourd'hui adultes, veulent accéder à leurs origines biologiques.

À l'heure actuelle, c'est impossible puisque l'anonymat est l'un des piliers du don de sperme en France, même s'il est fragilisé par le développement des tests ADN sur Internet (illégaux dans l'Hexagone mais facilement accessibles).

Le texte prévoit que les enfants nés d'un don après l'entrée en vigueur de la loi puissent accéder à leur majorité à des « données non-identifiantes » (âge, caractéristiques physiques, etc.) du donneur, voire à son identité s'il est d'accord.

L'avis du Conseil d'État a été sollicité par le gouvernement : selon Mediapart, la plus haute juridiction administrative est favorable au deuxième scénario.

## 2 Autoconservation des ovocytes

Le fait de conserver ses propres ovocytes pour mener à bien une grossesse dans le futur est actuellement très encadré : c'est autorisé pour des raisons médicales (cancers, etc.) ou à une femme qui fait un don d'une partie d'entre eux.

Il n'est en revanche pas permis de les conserver en prévision d'éventuels problèmes de fertilité



À la banque de spermatozoïdes et d'ovocytes de Bordeaux. PHOTO ARCHIVES STEPHANE LARTIGUE/« SUD OUEST »

dûs à l'âge, essentiellement après 35 ans. Le texte propose de lever cette interdiction, sous réserve d'une limite d'âge.

## 3 Cellules souches et embryons

Interdites sauf dérogation jusqu'en 2013, les recherches sur l'embryon et les cellules souches issues d'un embryon humain sont aujourd'hui strictement encadrées. Le texte propose de faire évoluer ce cadre.

But affiché : « supprimer les contraintes infondées qui pèsent sur la recherche recourant à certaines cellules ». En clair, le texte part du principe que la recherche sur les cellules souches embryonnaires pose des questions éthiques moins lourdes que celle sur l'embryon lui-même.

Le projet de loi sépare donc les régimes juridiques qui régissent ces deux types de recherche, afin de faciliter celle sur les cellules souches embryonnaires humaines, mais pas celle sur l'embryon.

Capables de réparer ou remplacer tous les tissus de l'organisme, les cellules souches embryonnaires peuvent être multipliées à l'infini.

## 4 Tests génétiques

Hors motifs médicaux, les tests génétiques sont interdits en France, et même quand ils sont permis, ils sont très encadrés.

Actuellement, quand un médecin généticien procède au test génétique d'un patient, il ne peut le faire que dans un but défini à l'avance (par exemple, identifier

une maladie) : s'il découvre autre chose dans le cadre de l'examen, il ne peut en informer le patient. Désormais il le pourra.

## 5 Don de rein croisé

Les greffes de rein sont possibles à partir d'un donneur vivant, qui ne peut donner qu'à un proche.

Depuis 2011, on peut avoir recours à un don croisé : si une paire donneur-receveur n'est pas compatible, on en recherche une autre qui ne l'est pas non plus pour voir si un don croisé est envisageable (le donneur A donne au receveur B et le donneur B au receveur A).

Pour pallier le manque de donneurs, le texte propose que le don croisé soit possible jusqu'à quatre paires (contre deux actuellement).

# Canicule : alerte rouge dans le nord de la France

**MÉTÉO** La chaleur devrait encore battre des records, aujourd'hui dans l'Hexagone, avec des pointes jusqu'à 43 °C

La chaleur atteindra aujourd'hui son paroxysme en France, avec des records de température attendus à plus de 40 °C et des pointes à 43 °C localement. Vingt départements allant du Nord à Paris sont en vigilance rouge depuis 16 heures hier, tandis que 60 autres sont toujours en vigilance orange.

Cette alerte rouge, le plus haut niveau qui implique une « alerte sanitaire » pour tous les citoyens, a été utilisée pour la première fois en juin dans quatre départements du sud. Elle laisse, entre autres, la possibilité aux préfets de prendre des mesures exceptionnelles liées notamment à l'organisation de rassemblements publics, sportifs ou autre.

## 41,3°C à Vichy

Le bilan de la surmortalité de la canicule de juin sera connu début août. De nouveaux records ont déjà été établis hier après-midi dans plusieurs villes du centre et de l'Est du pays, avec par exemple 41,3 °C à Vichy. La baisse des températures sera ensuite « spectaculaire », vendredi, sur l'ouest du pays, mais il faudra attendre samedi pour voir la fin de cet épisode sur l'ensemble de l'Hexagone. « On peut espérer des



**Baignade rafraîchissante dans le canal de Rompsay, à La Rochelle.** PHOTO X. LÉOTY/« 50 »

pluies un peu plus généralisées, mieux que des orages », a indiqué le prévisionniste de Météo-France, François Jobard.

Alors qu'un record de consommation d'électricité en période estivale a été constaté par le gestionnaire de réseau RTE, EDF a arrêté les deux réacteurs de sa centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). La SNCF a invité hier ses clients à reporter ou annuler leurs déplacements prévus aujourd'hui. Les autorités recommandent également d'éviter les grands trajets en train ou en voiture.

## SUD OUEST.fr

Le « heat burst », ce phénomène rare qui a empêché la pluie de toucher le sol en Normandie?

## MÉTÉO

### La pluie devrait être de retour, demain

Le soleil a tapé fort hier sur la Charente. Quasiment aussi fort que mardi et probablement qu'aujourd'hui. Ceux qui souffrent de la canicule seront donc ravis d'apprendre que la nature a enfin décidé de laisser tomber quelques gouttes sur le département. Vendredi, la pluie est annoncée en Charente, en même temps qu'une chute brutale des températures puisque le mercure du thermomètre devrait à peine atteindre les 23 ou 24°C demain. Soit une quinzaine de degrés de moins en quelques heures.



PHOTO AUGUSTE POUJONALD

# Pour réussir la fête, des moyens à la hauteur

**FÊTE DU COGNAC** Au-delà de la musique et de l'ambiance, le festival est aussi une histoire de chiffres. En voici quelques-uns significatifs qui donnent une idée de l'organisation

Didier Faucard  
d.faucard@sudouest.fr

Pour le spectateur, la Fête du cognac, c'est une ou plusieurs soirées de réjouissances entre amis et bonne musique. Mais offrir ces moments-là demande une organisation solide et une logistique bien huilée. Et il existe un certain nombre de chiffres, pas trop rébarbatifs, qui donnent une idée de l'importance et du poids qu'a pris la manifestation au fil des ans, même s'il en est un, sans doute le plus important, qu'il semble difficile de quantifier. C'est celui du nombre d'heures investies, tout au long de l'année, lors du montage du site, pendant la Fête elle-même et à partir de dimanche quand il s'agira, cette fois, de tout démonter. La clé de la réussite.

## 1 Des bénévoles et des partenaires

Entre 500 et 600 bénévoles vont travailler sur cette édition. Un chiffre encore en progression par rapport aux années précédentes. L'association avait d'ailleurs lancé un appel au bénévolat cette année. Des « petites mains » réparties sur différents postes : bars, restauration, espaces privés, billetterie... Du côté des partenaires, c'est plus de 200, essentiellement locaux. Le plus important n'étant autre qu'Hennessy.

## 2 Et si on parlait un peu d'argent ?

Le budget de la Fête du cognac tourne autour de 700 000 €, surtout alimenté par les partenaires privés, alors que les aides publiques ne représentent que 7 % du total.



La Fête du cognac, une manifestation populaire au sens noble du terme. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAU

L'an passé, 30 % des recettes avaient été fournies par la billetterie. La billetterie qui permet de couvrir les dépenses liées à la partie musicale : achats des musiciens et techniciens. 90 000 € est la somme justement allouée pour réunir un plateau de six groupes ou (et) chanteurs sur les trois soirs.

## 3 Une année pour battre, à nouveau, des records ?

L'année dernière, 21 000 entrées avaient été enregistrées sur les trois jours ; en 2017, pour les 20 ans, en 2017, le chiffre était monté à 23 000. Qu'en sera-t-il cette année ? Hier, les chiffres de location incitaient à

un certain optimisme, « les années précédentes, c'était la soirée du jeu qui faisait rapidement le plein. Cette fois, les chiffres sont à peu près égaux, on est à peu près sur 7 500 locations pour chaque soirée », indique Esther Vayssié, en charge de la communication. Pas mal si on considère que la jauge maximale est de 8 000. Rappelons que le tarif d'entrée est passé à 16 euros.

## 4 Destonnes de nourriture pendant trois jours

Les chiffres les plus impressionnants concernent ceux de la nourriture commandée pour nourrir

les festivaliers. Ce sont ainsi 8 000 cagettes de melons, 17 500 huitres, plus de deux tonnes de moules et 20 000 brochettes de bœufs, et des milliers de pâtisseries et de glaces qui sont prévues. Au total, sept stands serviront la nourriture, de l'entrée au dessert et pour permettre aux gens de manger dans de bonnes conditions, ce sont 2 000 tables et mange-debout qui sont installés le long de la Charente.

Du côté du liquide, sept bars sont installés sur le site et serviront 24 cocktails différents, dont le fameux Summit bien évidemment, en dehors des long drinks, cognac- tonic et autres.

## Une soirée sous le signe de l'electro

Comme chaque année, la Fête du cognac débutera par une soirée entièrement dédiée à la musique electro. Le bon plan pour attirer un public jeune sur le site et transformer le devant de la scène en un gigantesque dancefloor. Et, cette année, l'electro aura l'accent belge car ce sont des artistes d'outre-Quévrain qui ont été invités à ouvrir le bal de la Fête du cognac (1).

La tête d'affiche sera assurée par Lost Frequencies ou Felix de Laet pour l'état-civil. Le DJ, s'est fait connaître en 2014 en remixant « Are You with Me » du chanteur Easton Corbin dont le clip diffusé sur YouTube avait été visionné plus d'un million de fois. À son actif également, entre autres choses, une collaboration avec l'Anglais James Blunt sur le titre « Melody » en 2018

dont le clip, là encore, a été visionné plus de 87 millions de fois. Pas trop mal...

Classé 17<sup>e</sup> DJ mondial par DJ Mag en 2018, le jeune belge — influencé par le jazz comme par le hip-hop ou le drum and bass — qui a fondé son propre label « Found Frequencies » est musicalement considéré comme l'un des artisans du « tropical house », un des courants du « deep house ».

### Une scène talentueuse

Henri PFR et Two Pauz seront donc aussi de la partie ce soir. Le premier, bruxellois de 24 ans a été révélé par des morceaux comme « Home », « Tarida » ou « One People ». Il a reçu le prix de la révélation internationale de l'année aux Fun Radio DJ Awards en 2017 — et



Felix de Laet, alias Lost Frequencies. SHALINTANDON

bien d'autres récompenses. Il est à l'origine de nombreux remix pour des gens comme Lost Fre-

quencies ou Robin Schultz et lui aussi donne dans le « tropical house ». Il tourne aujourd'hui dans les plus grands festivals

Two Pauz, comme son nom l'indique est un duo, également originaire de Bruxelles. Il est composé d'Antoine Bodson doté d'un background plutôt techno et de Safran Van Heurck, DJ plus branché sur l'electro, qui mettent leur association au profit de ces deux genres musicaux. Et visiblement la sauce a bien pris puisque le duo a été signé par Lost Frequencies sur son label. Autant dire que ce soir on sera, du côté de la scène, en pays de connaissance. Après la « French Touch », la « Belgian Touch » ?

### D. F.

(1) Ouverturedusiteà18heures.



## LE PIÉTON

A souri en croisant la route d'un père et de son petit garçon. Le premier portait un t-shirt sur lequel on pouvait lire : « Mr. Costaud de père en fils » et sur celui de l'enfant : « Mr. Costaud, c'est mon papa ». Bien évidemment l'effet ne fonctionne que lorsqu'ils sont ensemble mais c'était plutôt sympa. Toutefois, aussi costaud qu'il soit, le père semblait un peu fatigué à suivre le bambin qui lui avait visiblement de l'énergie à revendre.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Exposition.** De 9 h à 19 h, bijoux, objets détournés faits main, céramique, photos, aquarelles... de Martine Duclos, aux Récollets, salle Marvaud.

« Oeuvres sur papier ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, exposition de Nadine Salem, à la librairie Le Texte Libre.

**DJ Set.** De 17 h 30 à minuit, Milla miéra tout l'été, à l'hôtel Chais Monnet, 50 avenue Paul Firino-Martell. Entrée gratuite, consommation obligatoire. Tél. 05 47 22 32 33.

**Métiers d'art.** De 10 h à 19 h, la boutique estivale Carré d'Art accueille des créateurs qui proposent du 100 % « Made in Charentes », bijoux, céramiques, objets bois... au 44 rue Aristide Briand.

« Attractions ». De 10 h à 18 h 30, exposition de peintures de Christophe Lécrivain, à l'Espace découverte en pays du cognac. Tél. 05 45 36 03 65.

« Drôles de drôles ». De 11 h à 18 h, exposition d'une centaine de pièces évoquant l'enfance dans le Cognacais entre 1900 et 1960, au musée d'art et d'histoire.

**Balade à pied ou à vélo.** 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Mermet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boude 24 de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

### UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9, place François-1<sup>er</sup>, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : serviceclient@sudouest.fr

# Des sculptures de vélo habillent la cité

**ÉVÈNEMENT** Des œuvres composées de vélos s'installent en ville pour la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme

Adrien Marchand  
cognac@sudouest.fr

« Je l'avais rêvé, ils l'ont fait », s'émerveille Michèle Gautier, membre de la Commission d'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme (COSFIC). Six sculptures trônent sous le préau de l'ancienne école élémentaire Jules Ferry de Jarnac. Ce sont les œuvres de Cyril Karénine et Mathieu Perronno. Place François-1<sup>er</sup>, vieux port, place de la Gare... Là où vont passer les cyclotouristes à Cognac, ces statues singulières s'installent, pour cet événement qui se déroule du 4 au 11 août. Des cycles gris ou noirs façonnent ces sculptures monochromes. Une identité graphique choisie. « Le vélo est un bel outil de base, c'est une contrainte qu'il fallait prendre à contre-pied, s'amuse les deux artistes locaux. On a gardé le trait graphique des bicyclettes comme les roues. »

## Bosser en écoutant le Tour

Depuis octobre, les deux plasticiens travaillent avec les organisateurs. Une fois les lieux définis, l'inspiration est « venue de ces endroits. Les endroits clés de Cognac », expose Cyril Karénine. Un vélo soutenant une pile de valises sur son porte-bagages pour la gare, une bicyclette en miroir pour la Charente... Une douzaine de structures ont été assemblées.

En mai, les vélos, mis de côté par les déchèteries de Calitom, ont été récupérés. Soixante bécanes dont une grande majorité de deux-roues plus anciens. Une patte ancienne voulue. « Je ne voulais pas



Les deux plasticiens, Mathieu Perronno et Cyril Karénine, aidés de Michèle Gautier, ont créé ces structures. PHOTO A.M.

de VTT, assume Cyril Karénine. La forme du cadre est moins jolie. »

Le gros du travail a alors débuté : dépouillage, désossages... Une trentaine de personnes de la maison Martell ont aussi participé lors de la Responsib'All Day Pernod Ricard, une journée écoresponsable qui s'est déroulée le 6 juin dernier. Ils se sont « amusés à dépouiller une quarantaine de vélos », rapporte l'artiste expérimenté.

## La flowvélo embellie

Sous le préau de l'ancienne école élémentaire de Jarnac, les deux sculpteurs ont poursuivi leurs œuvres durant juin et juillet. La mairie leur met à disposition cet endroit depuis trois ans. « Je bossais en branchant la radio sur le Tour de France », sourit Mathieu Perron-

no. « Ça motive surtout avec l'épopée des Français. » Au programme : soudures, assemblages et « mécaniques », ajoute le plasticien néophyte. « On s'est amusé à recomposer un cycle en le démontant complètement. »

La douzaine de structure ne disparaîtra pas à la fin de l'événement. Elles continueront de vivre à Cognac, le long de la flow vélo. La piste cyclable longeant la Charente sera habillée de ces sculptures et commencera à prendre son identité. Une façon de prolonger la semaine de cyclotourisme.

Semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Évènement du 4 au 11 août. Les œuvres sont exposées dans différents lieux de Cognac puis le long de la flow vélo (piste cyclable).

# L'agriculture de précision testée en viticulture

Depuis une vingtaine d'années, l'agriculture de précision est utilisée « en grande culture céréalière », en particulier aux États-Unis. Arthur De Roquefeuil, nouveau patron de l'entreprise Guenon SAS, implantée au Plassin à Gensac-la-Pallue, concessionnaire John Deere, surpris du manque dans le vignoble, s'est montré très intéressé par cette technologie innovante. Depuis deux ans, il travaille avec son équipe de techniciens pour savoir comment « ce bel outil de professionnalisation » pourrait être adapté et développé dans les grandes propriétés du vignoble de Nouvelle-Aquitaine. Le défi est prêt à être relevé. Depuis près de deux mois, l'entreprise Guenon SAS teste cette technologie au domaine du Château de FontPinot (propriété Frapin), à Juillac-le-Coq.

## Le numérique dans les vignes

La semaine dernière, une vingtaine de viticulteurs étaient conviés à découvrir les modalités avec démonstration dans la vigne. Arthur De Roquefeuil, et Arnaud Degaden, responsable des ventes, ont présenté les objectifs et les outils. « Améliorer la traçabilité de la pulvérisation afin de réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (vitesse, dosage,



**Tests réussis d'autoguidage et de pulvérisation dans le vignoble de la propriété. S.M.**

portail de visibilité), d'améliorer l'impact environnemental et financier, et programmer par GPS l'autoguidage du tracteur dans les parcelles concernées ».

Face à deux grandes tablettes numériques, devant les viticulteurs particulièrement intéressés, ils ont expliqué en détail le système de guidage et de programmation à distance, avant de convier les utilisateurs de la propriété Frapin à donner leur avis. La démonstration grandeur nature, dans une parcelle proche, a clos cette séquence.

**Samuel Méchain**

# Décorés pour leurs années de service

Samedi, le moment était symbolique avec la remise de cinq médailles régionale, départementale et communale à des élus et agents qui œuvrent depuis de nombreuses années au bon fonctionnement de la vie communale. C'est en présence de la sénatrice Nicole Bonnefoy, la députée Sandra Marsaud, Jérôme Sourisseau, vice-président du Département et président de Grand-Cognac, et de Catherine Parent, conseillère départementale, que la cérémonie s'est déroulée devant de nombreux élus et habitants. « C'est avant tout une équipe que l'on honore aujourd'hui », a souligné Annick-Franck Martaud, maire de Houlette et l'un des cinq récipiendaires.

## Le maire honoré

Côté personnel, ce sont Alain Jean, agent technique et Martine Cornette, Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), qui ont été mis à l'honneur. Cette dernière travaille à l'école de Houlette depuis trente-six ans. Très appréciée des enfants, elle effectuera l'une de ses dernières rentrées en septembre avant une retraite bien méritée. Alain Jean, agent technique à la commune depuis 1988, a été félicité pour sa grande polyvalence et son attachement à la valorisation du patrimoine communale.

Ensuite, Bernard Belutaud, élu depuis 1995, d'abord en tant que conseiller, puis en tant qu'adjoint à partir de 2001 en charge de la voirie et de



Les récipiendaires et les élus.

PHOTO S.C.

la partie agricole, a été épinglé. Pierre Pérot, « le compagnon de la première heure » comme l'a surnommé le maire, qui a entraîné son ami de jeunesse dans cette aventure municipale dès 1983. En 2008, il devient adjoint en charge des travaux et des achats.

Enfin, Nicole Bonnefoy s'est chargée de dresser le parcours d'Annick-Franck Martaud, dernier récipiendaire du jour : « Tu es un bâtisseur », a-t-elle souligné, faisant référence tant à son activité professionnelle d'artisan du bâtiment que son activité d'élu où les réalisations ont été nombreuses. Conseiller en 1977, il brigue le poste de maire en 1983 ; de 2003 à 2018, il est président de la Communauté de communes de Jamac et depuis, 2<sup>e</sup> vice-président de l'Agglomération de Grand-Cognac. « On peut être élu par hasard, mais on ne peut pas durer par hasard », a conclu la sénatrice rendant hommage à ce « parcours exemplaire ».

**S.C.**